



**INF**

Agence internationale de l'énergie atomique  
**CIRCULAIRE D'INFORMATION**

INFCIRC/584  
24 mai 2000

Distr. GÉNÉRALE

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

**COMMUNICATION DU 14 MARS 2000 REÇUE DE LA MISSION PERMANENTE DES  
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE AUPRÈS DE L'AGENCE INTERNATIONALE DE  
L'ÉNERGIE ATOMIQUE**

Le texte d'une communication de la mission permanente des États-Unis d'Amérique transmettant des déclarations du Président et de la Secrétaire d'État des États-Unis est reproduit ci-joint pour l'information des États Membres.

Par mesure d'économie, le présent document a été tiré à un nombre restreint d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur exemplaire en séance.

MISSION DES ÉTATS-UNIS AUPRÈS DES ORGANISATIONS DU SYSTÈME DES  
NATIONS UNIES À VIENNE

OBERSTEINERGASSE 11  
A-1190 VIENNE (AUTRICHE)  
TÉLÉPHONE : 313 39

le 14 mars 2000

Secrétariat  
Agence internationale de l'énergie atomique

Monsieur/Madame,

La mission des États-Unis vous serait reconnaissante de bien vouloir faire distribuer aux autres États Membres le texte des déclarations ci-jointes faites par le président Clinton et la Secrétaire d'État Albright au sujet du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur/Madame, les assurances de ma considération distinguée.

Laura E. Kennedy  
Chargée d'affaires

Pièces jointes :

Déclaration du président Clinton au sujet du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires

Le moment est venu de renouveler notre confiance dans le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, par la Secrétaire d'État, Madeleine Albright

## **Déclaration du président Clinton au sujet du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires**

le 6 mars 2000

Il y a 30 ans - le 5 mars 1970 - le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) entré en vigueur. Les pays qui ont négocié le TNP avaient des objectifs clairs et importants. Ils voulaient instaurer un monde plus sûr dans lequel les États dotés d'armes nucléaires s'emploieraient à éliminer ces armes. Ils voulaient un système de vérification efficace pour confirmer le respect de ces engagements et ils voulaient faire en sorte que les pays puissent utiliser pacifiquement l'atome pour améliorer les conditions de vie de leur population sans stimuler la prolifération des armes nucléaires.

Ce jour-là, 43 pays ont souscrit à l'idéal du TNP. Aujourd'hui, celui-ci compte 187 parties. Au cours des 30 dernières années, le TNP a joué un rôle de plus en plus important pour empêcher la prolifération des armes nucléaires. Les États-Unis restent déterminés à obtenir l'adhésion universelle au TNP et ils continueront d'œuvrer pour que tous les pays qui ne l'ont pas encore fait s'y rallient.

La force et l'efficacité actuelles du TNP sont l'héritage des innombrables personnes qui ont été les artisans et les promoteurs de ce traité irremplaçable. Je suis fier que, pendant ma présidence, les parties au TNP aient apporté une contribution majeure à l'instauration d'une paix et d'une sécurité durables en décidant en 1995 de pérenniser ce traité.

L'adhésion au TNP et les inspections que l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) doit effectuer en application de ce traité donnent aux pays l'assurance que les programmes nucléaires de leurs voisins sont pacifiques. Les États-Unis appuient sans réserve l'AIEA et demandent instamment aux autres parties au TNP de collaborer avec eux pour renforcer la capacité de l'AIEA à assurer l'application de ce traité.

L'application du TNP permet aux pays qui détiennent la technologie nucléaire de faire partager les nombreux avantages pacifiques de l'atome tout en réduisant le risque que cette coopération ne donne lieu à des activités d'armement. L'amélioration de la santé humaine, l'augmentation de la production alimentaire et un approvisionnement suffisant en eau potable ne sont que quelques exemples des nombreuses contributions que les techniques nucléaires apportent pour rendre le monde meilleur.

Le TNP demande également aux parties de "poursuivre de bonne foi des négociations sur des mesures efficaces relatives à la cessation de la course aux armements nucléaires à une date rapprochée et au désarmement nucléaire". Le désarmement nucléaire a fait des progrès remarquables depuis la fin de la guerre froide. Dans le cadre du processus START, les États-Unis et la Russie se sont engagés à réduire le nombre d'ogives nucléaires stratégiques déployées d'environ les deux tiers par rapport à leurs niveaux de la guerre froide. Nous nous sommes mis d'accord sur un cadre START III qui permettra de réduire ces arsenaux de 80 % par rapport à ces niveaux maximaux et nous intensifierons notre collaboration avec la Russie pour donner effet à cet accord.

Les États-Unis ont déjà éliminé quelque 59 % de l'ensemble de leurs armes nucléaires et nombre de leurs installations qui étaient auparavant consacrées à la production d'armes nucléaires ont été fermées, neutralisées ou converties à d'autres utilisations. Nos armes nucléaires ne sont plus pointées vers aucun pays, notre armée de terre, notre infanterie de marine, nos forces navales de surface et nos forces aéronavales ne déploient plus d'armes nucléaires et nos bombardiers ne sont

plus en état d'alerte. L'OTAN a réduit de 85 % le nombre des ogives nucléaires affectées à ses forces préstratégiques en Europe, et ses appareils à double capacité, qui constituent les seules forces nucléaires de l'alliance, ne sont plus en état d'alerte et leurs délais de disponibilité ne se mesurent plus en minutes mais en semaines. Les États-Unis et la Russie coopèrent pour assurer la cessation de toute nouvelle production de matières fissiles utilisables à des fins d'armement, l'entreposage sûr des stocks existants de ces matières et l'élimination sous supervision internationale des stocks de matières nucléaires excédentaires.

Nous maintiendrons notre moratoire sur les essais nucléaires et nous continuerons d'agir en faveur de leur interdiction universelle par l'intermédiaire du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. La Conférence du désarmement devrait prendre la prochaine mesure essentielle en vue du désarmement nucléaire mondial en négociant maintenant un traité d'arrêt de la production de matières fissiles assorti d'aucune condition.

Les États-Unis veulent l'élimination définitive de toutes les armes nucléaires. Réaliser cet objectif ne sera pas facile ni rapide. Aussi les États-Unis réaffirment-ils leur volonté de travailler sans relâche et avec célérité pour créer les conditions qui rendront possibles des réductions encore plus fortes des armes nucléaires, puis leur élimination définitive.

## **Le moment est venu de renouveler notre confiance dans le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires**

par Madeleine Albright, Secrétaire d'État des États-Unis

L'article ci-après est paru pour la première fois le 7 mars 2000 dans l'International Herald Tribune.

**WASHINGTON** - Dimanche a été célébré le 30<sup>e</sup> anniversaire d'un traité phare, le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui est peut-être l'accord multilatéral de limitation des armements le plus important de l'histoire et qui constitue le socle sur lequel s'appuient les efforts mondiaux visant à réduire la menace des armes nucléaires.

En vertu du Traité sur la non-prolifération, 182 États non dotés d'armes nucléaires se sont engagés à renoncer à toute velléité de posséder des armes nucléaires, et les cinq États dotés de telles armes se sont engagés à ne pas aider d'autres États à en acquérir.

Toutes les parties au Traité se sont engagées à faciliter la coopération nucléaire pacifique et à poursuivre de bonne foi des négociations en vue du désarmement nucléaire.

Il s'agit d'un traité qui donne satisfaction à tous égards. Qu'il s'agisse d'empêcher la prolifération, de faciliter la coopération nucléaire ou de promouvoir la limitation des armements et le désarmement, ses succès ont été nombreux.

Au cours des dix dernières années, l'Argentine, le Brésil et l'Afrique du Sud ont tous les trois renoncé à leurs ambitions nucléaires et adhéré au Traité, donnant l'assurance que leurs programmes nucléaires sont pacifiques.

La dissolution de l'Union soviétique n'a donné lieu à l'apparition que d'un seul État doté d'armes nucléaires, la Russie. Tous les autres États nouvellement indépendants ont adhéré au Traité en tant qu'États non dotés d'armes nucléaires et toutes les armes nucléaires qui se trouvaient en Ukraine, au Bélarus et au Kazakhstan ont été renvoyées en Russie.

Aujourd'hui, tous les États sont parties au Traité, sauf Cuba, l'Inde, Israël et le Pakistan. La dernière décennie n'a toutefois pas été exempte de problèmes. Le régime du TNP a connu son alerte la plus sérieuse en 1991 lorsque l'on a découvert qu'un État partie au Traité, l'Iraq, menait un programme secret en vue de mettre au point des armes nucléaires. Seulement quelques années plus tard, l'Agence internationale de l'énergie atomique a découvert que la Corée du Nord dissimulait l'ampleur véritable de son programme nucléaire.

Le Traité sur la non-prolifération a résisté à ces deux tempêtes, y compris à la tentative de la Corée du Nord de s'en retirer. Au lieu d'abandonner le combat, les États parties ont resserré leurs rangs afin de renforcer le système d'inspections nucléaires. Mais le plus important a été que les parties ont décidé à New York en 1995 de proroger le Traité sans conditions pour une durée indéfinie.

La prorogation indéfinie du Traité a ouvert un nouveau chapitre plus prometteur de notre histoire. Elle nous a rappelé que, malgré nos appréciations différentes quant à la mesure dans laquelle nous nous sommes acquittés de nos engagements, nous partageons un objectif commun - tout mettre en oeuvre pour éviter le danger d'une guerre nucléaire.

Le mois prochain, les parties se réuniront à nouveau pour examiner les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs fixés par le Traité. Il est probable qu'il sera largement débattu de l'efficacité de la norme de non-prolifération et du rythme du désarmement nucléaire. Un débat approfondi et équilibré peut réaffirmer l'importance du Traité dans son ensemble.

Nous avons connu quelques revers depuis le dernier examen en 1995, notamment les essais nucléaires indiens et pakistanais, le refus persistant de l'Iraq de se conformer aux résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU et les efforts insistants déployés auprès de fournisseurs par certains proliférateurs déterminés. En revanche, nous avons clairement progressé en aidant à gérer le stock ex-soviétique, en mettant en oeuvre des systèmes modernes de contrôle des exportations, en gelant la production de plutonium de la Corée du Nord, en renforçant les mécanismes de mise en oeuvre, en mettant en place des arrangements régionaux de non-prolifération supplémentaires et en obtenant de nouvelles adhésions au Traité. Nous avons également accompli des progrès constants vers la réalisation de l'objectif final, l'élimination des armes nucléaires.

En 1997, les présidents Clinton et Eltsine se sont mis d'accord sur les grandes lignes d'un traité START-3 qui réduirait les arsenaux de 80 % par rapport à leurs niveaux maximaux de la guerre froide. Indépendamment de ces négociations, les deux pays continuent de démanteler leurs arsenaux nucléaires. Depuis 1988, les États-Unis ont démantelé plus de 13 000 ogives nucléaires, soit plus de la moitié de leur stock. Ils examinent également en coopération étroite avec la Russie comment se débarrasser du plutonium militaire ainsi que la question de la mise à l'arrêt des réacteurs de production de plutonium militaire. Les États-Unis ne produisent plus quant à eux de matières fissiles destinées à des armes nucléaires depuis qu'ils ont décidé unilatéralement d'en arrêter la production en 1992.

Cette année-là, les États-Unis ont également cessé d'essayer des armes nucléaires, avant même que ne débute la négociation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, et ils continueront à militer en faveur de la négociation d'un traité visant à interdire pour toujours la production de matières fissiles destinées à des explosifs nucléaires.

À la Conférence d'examen à New York, le fait que les États-Unis n'ont pas ratifié le Traité d'interdiction des essais sera certainement considéré par certains États comme un faux pas sur la voie du désarmement nucléaire. Les États-Unis restent néanmoins déterminés à faire en sorte que le Traité d'interdiction des essais entre en vigueur et à maintenir leur moratoire sur les essais.

Nous nous efforçons de mener un dialogue constructif avec le Sénat des États-Unis qui, nous l'espérons, aboutira à la ratification du Traité.

Si l'on se tourne vers l'avenir, il est clair que le danger nucléaire n'est pas écarté. Nous avons encore un long chemin à parcourir pour parvenir au désarmement, à l'acceptation universelle des normes de non-prolifération et au respect intégral des engagements en matière de non-prolifération, mais nous n'arriverons pas à destination si nous n'avons pas un traité de non-prolifération solide. Nous demandons instamment à tous les pays de contribuer à préserver et à renforcer cet important traité.